TOPO
Journal syndical

Vol. 17 | Nº 25 | Le mardi 14 mars 2017

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA POINTE-DE-L'ÎLE (SEPÎ)

☎ 514-645-4536 | Téléc. 514-645-6951 | www.sepi.qc.ca | www.facebook.com/sepi.syndicat

INFO | IMPÔTS 2016

Pour certains, la relâche existe pour s'adonner à des activités familiales reposantes, d'autres ont consacré une journée à une activité beaucoup moins réjouissante : le remplissage des déclarations d'impôts. Pour ceux qui attendent d'avoir un moment vraiment libre à l'horaire pour ce faire, il ne faut pas oublier que le généreux gouvernement canadien a instauré un nouveau crédit d'impôt destiné au personnel salarié du milieu de l'éducation. **Cette mesure vous permet de récupérer l'équivalent des taxes (15%) sur les dépenses effectuées pour des fournitures scolaires jusqu'à concurrence de 1000$.** C'est bien du moins… Le crédit d'impôt fédéral figure à la ligne 469 de votre déclaration dans la section *Autres déductions et crédits*.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la page suivante : www.cra-arc.gc.ca/gncy/bdgt/2016/qa03-fra.html.

■ Lucie Lépine | lucielepine@sepi.qc.ca

RAPPEL | NÉGOCIATION LOCALE : **L'ÉQUIPE DU SEPÎ EN TOURNÉE!**

Dans le cadre de la négociation locale, l'équipe du SEPÎ sera en tournée au cours des prochaines semaines. Surveillez vos babillards syndicaux ou encore notre site Web au www.sepi.qc.ca/agenda/tournees-ecoles pour connaître la date de tournée dans votre établissement.

■ Lucie Lépine | lucielepine@sepi.qc.ca

AGENDA

FORMATION ** *INSCRIPTION NÉCESSAIRE* **	PERSONNES DÉLÉGUÉES	CONSEIL DES COMMISSAIRES	CONSEIL FÉDÉRATIF
>> **Le mercredi 5 avril 2017 de 8h30 à 11h45 :** formation SST «Prévenir et désamorcer les conflits au travail» au *Club de golf Métropolitain Anjou*	>> **Le mercredi 5 avril 2017 de 13h à 17h30 :** conseil des personnes déléguées (CPD) au *Club de golf Métropolitain Anjou*	>> **Le mercredi 22 mars 2017 :** conseil des commissaires de la CSPÎ	>> **Les 22, 23 et 24 mars 2017 :** conseil fédératif (CF) de la FAE

Je VOTE élections syndicales

RAPPEL : AVIS D'ÉLECTION

Le président du comité d'élection et de référendum annonce la tenue d'élections générales pour l'ensemble des postes du conseil d'administration du SEPÎ, **le mardi 6 juin 2017**.

Tout membre en règle* du SEPÎ peut poser sa candidature à l'un ou l'autre des cinq (5) postes :

- Présidence
- 1re vice-présidence
- 2e vice-présidence
- 3e vice-présidence
- Secrétariat-trésorerie

Le formulaire de mise en candidature de même que les procédures d'élections sont disponibles sur le site Web du SEPÎ (www.sepi.qc.ca) ou aux bureaux du SEPÎ situés au 745, 15e Avenue à Pointe-aux-Trembles.

Daniel Savard
Président du comité d'élection et de référendum

* ÊTES-VOUS MEMBRE ?

Faites votre demande d'adhésion

Je paye des cotisations syndicales, donc je suis membre ?

Pas nécessairement. La formule «Rand» prévoit que tout salarié représenté par une accréditation syndicale paye automatiquement sa cotisation syndicale (en % du salaire gagné).

Cependant, pour pouvoir participer à la vie syndicale et «avoir son mot à dire», il faut faire une demande d'adhésion au syndicat. La personne déléguée de votre établissement a en main les formulaires nécessaires à votre demande [comme sur l'image à droite]. Si vous êtes sur appel, sans lieu de travail distinct, contactez-nous sans tarder au 514-645-4536 ou à l'adresse suivante : courrier@sepi.qc.ca. Nous vous ferons parvenir un formulaire dans les meilleurs délais.

Veuillez prendre note que les formulaires reçus après le 1er avril 2017 ne pourront être admis en vue de l'élection du 6 juin, étant donné la fermeture des listes à cette date.

FORMULAIRE
Demande d'adhésion au syndicat

745, 15e Avenue
Montréal (Qc) H1B 3P9
Tél. : 514-645-4536
Téléc. : 514-645-6951
courrier@sepi.qc.ca
www.sepi.qc.ca

de matricule (CSPÎ) : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Établissement : _____
Adresse du domicile : _____
_____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone à la maison : _____
Adresse courriel : _____

☐ *J'autorise le SEPÎ à me transmettre de l'information (ex. : TOPO) à l'aide des coordonnées ci-haut mentionnées.*

JE DONNE LIBREMENT MON ADHÉSION AU SYNDICAT.
Je m'engage à observer les statuts, règlements et décisions et à payer la cotisation fixée par le syndicat. Cette adhésion entrera en vigueur le jour de mon admission au syndicat.

J'ai payé ma première cotisation syndicale de 2 $.
[Veuillez coller votre 2 $ à l'arrière de cette carte SVP.]

Le _____ 20_____
Signature du membre : _____
Témoin : _____

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
de membre : _____ Adoption CA : _____

affilié à la FAC

INFO | RETOUR SUR LE SOCIAL DU 2 MARS

Près d'une centaine de membres du SEPÎ ont profité de la veille du congé de la relâche pour célébrer la *Journée internationale des femmes* au Boston Pizza d'Anjou. C'est autour d'un sujet de discussion tournant autour des préjugés sexistes en éducation que tout le monde a levé son verre au congé imminent. Des prix de présence ont été tirés, en voici les heureux gagnants :

- Hicham Djemidi, centre Anjou
- Alexandra Ladouceur, école Ste-Gertrude
- Jessey Laporte, école St-Joseph

■ Lucie Lépine | lucielepine@sepi.qc.ca

© Collectif 8 mars

RAPPEL | PRIX GRIS-FONDATION SIMPLE PLAN

Levez-vous contre l'homophobie !

Créez un projet de lutte contre l'homophobie et courez la chance de gagner une bourse de 2000 $ pour votre école ! Initié par le *GRIS-Montréal, le GRIS-Québec* et soutenu par le groupe rock *Simple Plan*, le prix *GRIS-Fondation Simple Plan* récompense vos projets innovants.

Vous êtes intervenant scolaire dans une école primaire ou secondaire ? **Déposez votre candidature <u>avant</u> le 30 juin !**

Pour plus d'informations : www.gris.ca/prix

■ Lucie Lépine | lucielepine@sepi.qc.ca

© Gris-Montréal

RAPPEL | CONCOURS SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Plus que deux semaines pour faire voyager des idées!

La liberté d'expression dans les universités du Québec est-elle menacée, comme se questionne le philosophe Normand Baillargeon? La liberté d'expression, en explosion dans les médias sociaux, a-t-elle des limites? La liberté d'expression est-elle sujette à interprétation au Québec, comme le prétend l'humoriste Guy Nantel, à la suite de l'affaire Mike Ward? Faudra-t-il désormais interdire la critique de l'islam, en raison de l'attentat de Québec, comme se questionne le journaliste Mathieu Bock-Côté?

Voilà autant de questions, et bien plus encore, auxquelles pourront répondre les élèves de 4e et 5e secondaire, de l'éducation aux adultes, de la formation professionnelle, de même que ceux inscrits dans un parcours de formation axée sur l'emploi, dans le cadre du concours *héros* de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) «Les idées voyagent plus loin en liberté».

La FAE rappelle aux élèves, mais aussi à leurs enseignantes, enseignants et parents, qu'ils n'ont plus que deux semaines pour s'inscrire au concours se terminant le 24 mars 2017. Comment participer? En écrivant un texte d'opinion ou une lettre ouverte originale, d'environ 600 mots, sur le thème de la liberté d'expression. Un jury mis sur pied par la *Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)*, composé de journalistes aguerris, déterminera les gagnantes ou gagnants des meilleurs écrits.

En participant, les élèves courent la chance de remporter l'un des prix suivants:

- Un stage de deux jours au quotidien *La Presse* et la publication d'une lettre dans la section *Opinion* du quotidien;
- La publication d'une lettre dans *Le Devoir* dans la section *Débats d'idées* du quotidien;
- Une formation intensive de trois jours avec *Amnistie internationale;*
- Un stage d'un jour, un vendredi, à *Radio Énergie* Montréal, afin de participer à la préparation du wrap de l'actualité pendant l'émission *Éric et les Fantastiques*.

Voilà une excellente occasion pour les élèves de défendre un point de vue sur une question ou une polémique à caractère philosophique, politique, scientifique ou social.

Pour plus d'information, visitez le www.lafae.qc.ca/héros.

■ Serafino Fabrizi | serafinofabrizi@sepi.qc.ca
Source: communiqué de la FAE

Le concours se déroule jusqu'au 24 mars 2017.

© FAE

FORMATION SST

PRÉVENIR ET DÉSAMORCER LES CONFLITS AU TRAVAIL

Présentée par Mme Ghislaine Labelle

Le mercredi 5 avril 2017 de 8h30 à 11h45
au *Club de golf Métropolitain Anjou*
(9555, boul. du Golf à Anjou (Qc) H1J 2Y2)

Cette formation s'adresse à tous les membres de tous les secteurs.

Le 5 avril prochain, le SEPÎ offre à ses membres la possibilité de participer à une formation sur les conflits en milieu de travail. Cette formation, d'une demi-journée en avant-midi a pour objectif principal d'outiller les participantes et participants pour mieux distinguer conflit interpersonnel et conflit d'équipe.

QUESTIONS ABORDÉES :

- Quels sont les signes précurseurs du conflit ?
- Quelles croyances freinent la résolution de conflits ?
- Comment distinguer conflit interpersonnel et conflit d'équipe ?
- Quelles sont les solutions possibles autres que le dépôt d'une plainte en harcèlement psychologique ?
- Comment éviter les guerres de clans qui engendrent des climats malsains ?
- Quels sont les rôles des personnes déléguées syndicales face à des contextes de climat difficile ?

BÉNÉFICES :

- Identifier les croyances qui freinent la résolution de conflits
- Savoir reconnaître les cinq stades d'évolution d'un conflit et identifier les solutions appropriées
- Adapter des pratiques qui neutralisent les conflits dans le respect du mandat syndical

Vous pouvez vous inscrire via un formulaire en ligne (www.sepi.qc.ca/formulaire-formation-5-avril-2017), par courriel (courrier@sepi.qc.ca) ou encore par téléphone (514-645-4536), **au plus tard le mercredi 29 mars 2017 à 15h00**. Une libération pour la formation vous sera envoyée dans la livraison syndicale du mardi 4 avril.

Les personnes déléguées syndicales, au même titre que les membres, doivent s'inscrire d'avance à cette formation même si un conseil des personnes déléguées (CPD) se tiendra en après-midi. Le repas sera fourni aux personnes déléguées qui s'inscriront à la formation ainsi qu'au CPD. N'oubliez donc pas de vous inscrire !

GHISLAINE LABELLE
CONFÉRENCIÈRE | AUTEURE | PSYCHOLOGUE ORGANISATIONNELLE

NOTES BIOGRAPHIQUES DE LA CONFÉRENCIÈRE

Présidente et fondatrice de *Groupe Conseil SCO*, Mme Ghislaine Labelle possède plus de 20 années d'expertise en tant que psychologue du travail, consultante et médiatrice. Conférencière émérite, elle intervient régulièrement pour divers regroupements professionnels. Experte en matière de prévention et de gestion des situations complexes en milieu de travail : conflits, harcèlement, et maladies psychologiques, Mme Labelle partage son expertise et ses expériences avec générosité et passion. Ses conférences sont parsemées d'exemples reflétant les difficultés concrètes du travail et d'une panoplie de solutions qui ont fait leurs preuves. Elle touche son auditoire par sa modestie, son sens pratique et son engagement à rétablir la paix au travail.

■ Sylvain Frenette | sylvainfrenette@sepi.qc.ca

INFO | APPEL DE CANDIDATURES - CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

Le *Conseil supérieur de l'éducation (CSE)* lance un appel de candidatures auprès de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) pour contribuer aux travaux du Conseil comme membre ou de l'une de ses commissions :

- La Commission de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire (3 membres terminent un mandat);
- La Commission de l'enseignement secondaire (3 membres terminent un mandat);
- La Commission de l'éducation des adultes et de la formation continue (4 membres terminent un mandat).

Élus pour un mandat d'au plus quatre ans, les membres sélectionnés proviendront de diverses fonctions, tant du réseau public que privé, tant francophone qu'anglophone.

Les commissions préparent, en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience de leurs membres, des avis qui concernent leur ordre ou leur secteur d'enseignement à l'intention du Conseil. En moyenne, les membres des commissions se réunissent au moins quatre fois par année à Montréal ou à Québec. Ces commissions sont composées de neuf à quinze membres nommés par le Conseil alors que le Conseil comporte 22 membres nommés par le gouvernement.

Le rôle du CSE consiste à conseiller l'État sur toute question relative à l'éducation, de la petite enfance à l'âge adulte.

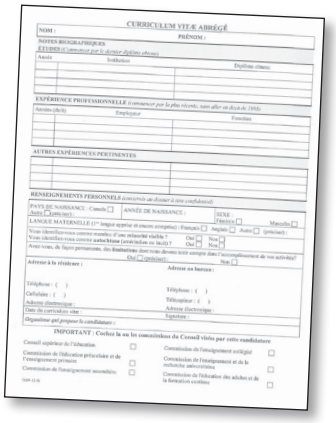
CURRICULUM VITÆ ABRÉGÉ

NOM : PRÉNOM :

NOTES BIOGRAPHIQUES

ÉTUDES (à commencer par le dernier diplôme obtenu)

Année | Institution | Diplôme obtenu

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (commencer par le plus récent, sans aller au-delà de 1970)

Années (de/à) | Employeur | Fonctions

AUTRES EXPÉRIENCES PERTINENTES

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (conservés au dossier à titre confidentiel)

PAYS DE NAISSANCE : Canada ☐ Autre ☐ (préciser) : | ANNÉE DE NAISSANCE : | SEXE : Féminin ☐ Masculin ☐

LANGUE MATERNELLE (1re langue apprise et encore comprise) : Français ☐ Anglais ☐ Autre ☐ (préciser) :

Vous identifiez-vous comme membre d'une minorité visible ? Oui ☐ Non ☐

Vous identifiez-vous comme autochtone (première ou métis) ? Oui ☐ Non ☐

Avez-vous, de façon permanente, des limitations dont vous devons tenir compte dans l'accomplissement de vos activités? Oui ☐ (préciser) : Non ☐

Adresse à la résidence : | Adresse au bureau :

Téléphone : ( ) | Téléphone : ( )

Cellulaire : ( ) | Télécopieur : ( )

Adresse électronique : | Adresse électronique :

Date du curriculum vitæ : | Signature :

Organisme qui propose la candidature :

IMPORTANT : Cocher la ou les commissions du Conseil visées par cette candidature

Conseil supérieur de l'éducation ☐

Commission de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ☐

Commission de l'enseignement secondaire ☐

Commission de l'enseignement collégial ☐

Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires ☐

Commission de l'éducation des adultes et de la formation continue ☐

7009-12-01

La FAE est invitée à faire parvenir au plus tard **le 17 avril 2017**, les curriculum vitae abrégés des personnes proposées par les syndicats affiliés.

Les candidatures doivent d'abord être acheminées au SEPÎ par courriel à l'adresse suivante : lucielepine@sepi.qc.ca ou par télécopieur au 514-645-6951. Le formulaire est disponible sur notre site Web : www.sepi.qc.ca/cse.

■ Lucie Lépine | lucielepine@sepi.qc.ca

EDA | ANNEXE XXIX

Paiement des sommes liées à l'entente sur l'Annexe XXIX (sommes dédiées à l'organisation des groupes d'élèves au secteur des adultes)

Nous vous avisons que vous recevrez, sur la paie du 16 mars 2017, les sommes dues pour la première partie de l'année de travail 2016-2017. Le code de paiement sur votre chèque est le 102512 pour la mesure 30367 compensation.

Nous vous rappelons que l'entente prévoit un versement au prorata du nombre de jours compris dans chacun des deux (2) semestres de l'année couverte par le calendrier et tient compte de votre pourcentage de tâche.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec Serafino Fabrizi au 514-645-4536, poste 216 ou par courriel à l'adresse suivante : serafinofabrizi@sepi.qc.ca.

Le **TOPO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ). Tiré à 2600 exemplaires, le **TOPO** est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ).

La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.

Commentaires et/ou suggestions
Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ)
745, 15e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél. : 514-645-4536 | Téléc. : 514-645-6951
Par courriel : topo@sepi.qc.ca